



Située au cœur du Val de Loire et aux portes de Paris, Amilly est une ville du Loiret de plus de 13 000 habitants, la plus étendue de l'agglomération montargoise, avec un territoire de 4 026 hectares.

A la croisée des régions Centre, Paris/Ile de France et Bourgogne, la ville bénéficie d'une localisation privilégiée.

Amilly dispose d'un Centre d'Art Contemporain, Les Tanneries, qui est une structure publique de diffusion et de soutien à la création contemporaine. Le Centre développe une programmation annuelle d'expositions diversifiées et de plus en plus nombreuses.

Amilly recrute par voie statutaire ou contractuelle :

LE RESPONSABLE TECHNIQUE DE PRODUCTION
du centre d'art contemporain (H/F)
Équivalent catégorie B, CDI à temps complet

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Centre d'Art Contemporain, en coordination avec le chargé des expositions avec lequel vous formerez un binôme opérationnel, vous aurez la charge de la responsabilité technique des dispositifs scénographiques des expositions et des créations (assistance technique à la production des oeuvres) des artistes programmé.e.s du Centre d'Art dans le respect affirmé des règles de conduite de projet,

Missions principales :

Le (la) responsable technique de production a la charge de la réalisation technique de la programmation artistique du centre d'art contemporain. A ce titre, il encadre et programme toute les phases de régie d'exposition (scénographie, accrochage, montage et démontage), les conditions de mise en œuvre des créations et des productions liés aux expositions ou aux résidences artistiques, comme le cadre technique de diffusion lié aux actions culturelles événementielles.

Ses connaissances confirmés des matériaux (bois, métal, verre, textile et autres matériaux composites) et ses compétences avérées des techniques associées (découpe, usinage, assemblage, soudure) comme celles des techniques scéniques (construction, levage, gestion des flux (éclairage, multimédia (son, image, data))) liées à la diffusion d'art contemporain sont la base incontournable d'une aptitude attendue d'analyse technique et de maîtrise d'ouvrage (phase de faisabilité et de mise en œuvre).

Il définit pour cela les besoins techniques, logistiques et humains (en nombre et compétences) des différents projets, en coordination étroite et complémentaire avec le Chargé des expositions.

Il assure l'assistanat technique des artistes en phase de production.

Il coordonne enfin le fonctionnement technique de l'établissement, ainsi que celui de l'école d'art située sur le site, en assurant leur suivi (bon fonctionnement et sécurisation) en lien avec les services techniques de la Ville.

Il suit la maintenance des lieux et de leurs équipements (connaissance avérée du contexte spécifique d'un ERP).

Activités principales :

1/ Étude de faisabilité technique de la programmation artistique :

- Élaboration des fiches techniques et cahiers des charges et autres documents (planning) relatifs à la mise en œuvre des expositions et des productions (créations)
- Contact avec les prestataires extérieurs (description technique, sollicitation de devis, suivi des commandes, validation des prestations/livraisons)
- Collaboration à l'élaboration des budgets prévisionnels en coordination avec le chargé des expositions et sous la responsabilité du directeur du centre d'art
- Évaluation de la charge de travail et établissement des plannings nécessaires aux différentes activités

2/ Mise en œuvre technique :

- réalisation des productions et des créations dans le cadre d'une assistance technique directe à l'artiste.
- régie technique des expositions (phase définition et construction des scénographies, accrochage, montage et démontage des expositions)
- Constitution d'un planning d'appui (par les services techniques de la ville ou des prestataires extérieurs) en fonction des besoins techniques et des formes d'actions, tout en veillant à la circulation des informations nécessaires à l'exécution des différentes tâches, au suivi et contrôle des coûts techniques.
- Prévention des risques.

3/ Suivi des espaces intérieurs et extérieurs su site (parc arboré entouré des bras du Loing) en lien avec les services techniques de la Ville

- Maintenance des équipements, des matériels et du bâtiment
- Planning d'aménagement et veille technologique et réglementaire

Profil :

De formation technique niveau Bac + 2 avec expérience équivalente confirmée (5 ans).

Sensibilisation affirmée à l'art contemporain et à ces formes d'expressions transversales (relevant des arts plastiques, graphiques et visuels au croisement de la musique, de la performance, etc.).

Expérience dans la gestion technique d'une structure artistique et culturelle de diffusion et de production d'œuvres.

Connaissance souhaitée du fonctionnement d'une collectivité territoriale

Compétences en conduite de projet

Expérience en régie des œuvres et connaissances en conservation préventive

Aptitude au travail en équipe

Permis B obligatoire

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + complément de rémunération

Présence ponctuelle lors de manifestations et évènements liées aux expositions en week-end.

Le poste est à pourvoir au 2 janvier 2022.

Pour cela merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) par courriel à « recrutement@amilly45.fr », au plus tard le 25 novembre 2021.